



Vitrificateur bi-composant

PATRIM®

BI COMPOSANT

MÉLANGE A+B

RENDEMENT

1L = ± 15m² par couche

ASPECT

Mat / Satiné / Brillant

NETTOYAGE DES
OUTILS

NETTOYANT MATERIEL
D'APPLICATION

SECHAGE ENTRE 2
COUCHES

6 – 12 H

CONDITIONNEMENTS

10L+ 2,5L



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

0% NMP
NEP

FDES

caractéristiques - destinations

- Vitrificateur polyuréthane bicomposant en phase solvant.
- Destiné pour des applications en lieux publics ou en résidentiel très sollicité.
- Film souple pour suivre les mouvements du bois.
- Adapté pour la vitrification de parquets ou dérivés des bois intérieurs (boiseries, plinthes...) neufs ou anciens dans tous types d'essences... Pour les bois difficiles ou rares (exotiques...) consulter notre service technique.
- Appliqué directement sur bois brut il confère une nuance ambrée naturelle et chaleureuse au parquet.
- Faible odeur.
- Formulé sans NMP ou NEP.
- Dangereux. Respecter les précautions d'emplois. Réservé aux professionnels

caractéristiques

| | |
|--------------------------|--|
| Aspect du produit en pot | Liquide violacé |
| Séchage par | Catalyse avec le durcisseur |
| Liant | Résines polyuréthanes |
| Durée de vie du mélange | 4 à 5 heures environ pour une quantité mélangée de 10L |

propriétés physico-chimiques

| COUCHE HUMIDE | |
|---|--|
| Densité à 20° C | 0.9 +/- 0.05 |
| Viscosité | 70 - 90 secondes - Coupe AFNOR N° 4 |
| Extrait sec résine du mélange - en poids | +/- 46% selon les aspects |
| Point éclair | 40° C |
| Contenu en COV produit prêt à l'emploi (après mélange des 2 composants) | Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/j) : 500 g/L (2010). Ce produit contient max 500 g/L COV. |

* En cas de tâche de gel hydroalcoolique, ne pas laisser en contact plus de 30 minutes. Nettoyer rapidement la surface.

séchage

| | | |
|-------------------------|---------------|--|
| Hors poussière | 1 à 2 heures | |
| Recouvrable / égrenable | 6 – 12 heures | |
| Trafic faible | 24 heures | En prenant certaines précautions car le vitrificateur n'est pas sec à cœur et est encore fragile |
| Résistance optimale | 3 semaines | Utilisation normale des lieux |

Temps de séchage à 20° C et 60% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse ralentiront le temps de séchage.

mise en œuvre

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer le vitrificateur que :

- Par une température au sol comprise entre 8° C et 25° C.
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus.
- En l'absence de courant d'air.

1 Bien agiter les 2 emballages séparément. Transvaser la résine A dans un récipient propre. Tout en brassant la résine, verser le durcisseur B dans un mélange 4 doses de A pour 1 dose de B en poids ou en volume. Homogénéiser soigneusement et immédiatement afin d'obtenir une répartition régulière du durcisseur. Laisser réagir 10 minutes avant utilisation, puis mélanger encore une fois avant d'appliquer. Ne pas diluer. Ne préparer le mélange que pour 1 couche.

2 Appliquer en système sous-couche + 1 couche de vitrificateur ou en 2 couches directement au rouleau 10 mm ou à la brosse. Un égrenage entre couches avec une grille grain 150 adaptée sur monobrosse doit être effectué en respectant un temps de séchage intermédiaire de 6–12 heures. Ne pas dépasser 24 heures entre couches.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec le Nettoyant Matériel d'Application PLASTOR

mise en service et entretien

Dans les 2 semaines suivant la vitrification :

- Laisser le vitrificateur durcir à cœur.
- Ne pas mouiller le parquet, le nettoyer à sec.
- Ne pas couvrir avec un tapis.
- Faire attention en déplaçant des meubles lourds.

L'entretien d'un parquet vitrifié doit respecter certaines étapes. Pour chaque étape utiliser le produit adapté (voir fiches techniques des produits concernés) :

| | |
|------------------|---|
| Nettoyer | Nettoyant Parquet Nettoyant Intensif |
| Régénérer | Raviveur métallisant |

* En cas de tâche de gel hydroalcoolique, ne pas laisser en contact plus de 30 minutes. Nettoyer rapidement la surface.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. La résine et le durcisseur peuvent épaissir dans les emballages entamés, au contact de l'air. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.

Produit inflammable :

- tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs.
- éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil
- les tenir éloignés de toute flamme ou étincelles.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 2 ans en emballage fermé d'origine.

Durée de conservation des produits entamés et non mélangés avec le durcisseur : utilisables si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance des produits.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

Consulter nos fiches de données de sécurité

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production. Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE SANITAIRE

FDES

Les fiches de déclaration environnementales et sanitaires permettent dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementales (HQE) pour un chantier de certifier que le produit prend en compte la démarche globale HQE. Elle fournit objectivement des indicateurs chiffrés ou qualitatifs sur les impacts générés par le produit tout au long de son cycle de vie. Elle est réalisée conformément à la norme NF P 01-010.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – Service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version